

INTERNET ■ Le nombre de logements est actuellement répertorié avant le déploiement massif en 2017

L'arrivée de la fibre optique se précise

Trois personnes sont missionnées par la société Orange pour recenser les habitations et préparer l'arrivée du très haut débit, en 2017.

Éric Mongeot

Depuis la semaine dernière, ils sont trois, Louis Dumonteil, Élodie Gouvaize et Cédric Rousseau, à sillonner la ville pour préparer l'arrivée de la fibre.

Vêtus aux couleurs de l'opérateur Orange, ces trois jeunes gens mènent une opération cruciale pour le déploiement du réseau. Cette phase visible de l'arrivée de la fibre consiste à répertorier le nombre de logements, rue par rue, quartier par quartier, en comptant, entre autres, les boîtes aux lettres et à défaut, les sonnettes et les inter-

Suivant l'opérateur, les débits pourront être 30 fois supérieurs à l'ADSL.

Ce « piquetage », ou fiabilisation du nombre de logements, doit permettre à l'opérateur de dimensionner au plus près les besoins des Montargis et d'élaborer le schéma de connexions qui partira du nœud de raccordement optique, installé au Pâ-



PORTE À PORTE. Les deux représentants d'Orange effectuent un comptage des boîtes aux lettres.

tis le mois dernier, dans les locaux techniques de l'opérateur.

■ **Implantation du réseau.** À partir du mois de mai et après concertation avec la municipalité, Orange sélectionnera la première zone de déploiement. Des études techniques seront me-

nées pour finaliser l'implantation du réseau et des armoires de rue (point de mutualisation de zone). Chaque armoire de rue permettra d'alimenter en fibre optique 350 logements en moyenne. Pour l'essentiel, la fibre est déployée en réutilisant l'infrastructure existante

d'Orange : fourreaux, chambres souterraines, poteaux, bâtiments. Les travaux concrets de tirage de la fibre et d'installation des premières armoires sont attendus pour la fin de l'année.

■ **Raccordements aux habitations.** Les points de mutualisa-

tion installés, il s'agira de la faire venir dans les habitations. En conformité avec la réglementation, les autres opérateurs du marché seront informés afin qu'ils puissent eux-mêmes proposer leurs offres commerciales fibre. Orange proposera également le raccordement des maisons individuelles dans des zones pavillonnaires.

Le fibrage final pour chaque habitant dépend du contexte individuel de chacun. Dans le cadre des bailleurs sociaux, Orange a signé des accords particuliers pour faciliter l'accès à la fibre. Si vous êtes copropriétaire, il conviendra de vous rapprocher de votre syndic.

Le déploiement se fera en deux temps

■ **Technique.** Le processus est à peu de chose près le même pour tous les opérateurs. Une fois la visite d'un technicien dans l'immeuble, les travaux s'étalent sur un à trois jours et consistent à installer un point de branchement optique sur chaque palier puis la fibre est apportée dans chaque appartement via un petit boîtier discret.

■ **En deux vagues.** Le déploiement est prévu en deux lots de 5.000 logements. Les premiers clients pourront souscrire à une offre fibre dès le premier semestre 2017. Quant au deuxième lot, il commencera à être « fibré » au second semestre 2017. Suivant les offres des fournisseurs d'accès, les débits pourront atteindre 500 Mbits/s, soit 30 fois plus qu'une offre ADSL haut débit actuelle. ■